

## Gestion du domaine agricole de Porquerolles par le Parc national de Port-Cros

Aussi loin que remonte la mémoire des hommes, l'île de Porquerolles a toujours été cultivée. Site exceptionnel, aujourd'hui classé, Porquerolles a vu au fil des siècles ses paysages façonnés par les activités de ses habitants et son anthropisation ne s'est jamais démentie. La réussite d'un équilibre harmonieux entre l'homme et la nature constitue la motivation essentielle du Parc national de Port-Cros lors de la gestion du domaine dont il a la responsabilité.

Tout d'abord, il est indispensable d'aménager l'espace insulaire de façon à entraver une éventuelle propagation du feu. Comme pour tout autre site soumis au climat méditerranéen, le danger d'incendie est présent dans tous les esprits, particulièrement lors des journées ventées et en période estivale. Un sol nu, régulièrement désherbé, constitue un pare-feu idéal, qu'il s'agisse de vignobles ou de vergers. Partagée entre propriétés privées et domaine de l'Etat, chacune des quatre grandes plaines (plaines du Brégançonnet, du village, de la Courtade et de Notre-Dame) assure une discontinuité importante au sein des massifs boisés et du maquis.

Ensuite, le maintien d'un paysage provençal traditionnel ne répond pas seulement à ces préoccupations esthétiques. Sans pour autant céder au lyrisme, nul ne peut ignorer) quel point ce paysage est chargé d'émotion, non seulement lorsqu'on parcourt les œuvres de Jean Giono, mais aussi quand on évoque cette civilisation agro-pastorale qui a perduré des millénaires avant les bouleversements technologiques des trois derniers siècles de notre histoire. Vignes, oliviers, vergers, cultures maraîchères, haies brise-vent, la campagne provençale est là avec son inimitable palette de couleurs, ses lumières si particulières et ses senteurs subtiles qui se mêlent à celles des plantes du maquis. Elle appartient à notre patrimoine culturel au même titre que les forts et le moulin.

Enfin, l'une des missions majeures du Parc national de Port-Cros n'est autre que le maintien de la diversité :

- Diversité des paysages : la forêt, le maquis élevé, le maquis bas et les espaces ouverts qu'ils soient occupés par les activités agricoles ou simplement maintenus en friche.
- Diversité des espèces : chacun des espaces que nous venons de citer constitue un biotope particulier et n'abrite pas les mêmes espèces que les autres, qu'il s'agisse de l'entomofaune, de l'avifaune, des reptiles, des petits mammifères ou de la flore.
- Diversité intraspécifique : elle concerne plus particulièrement deux végétaux ligneux emblématiques du monde méditerranéen, le figuier et l'olivier qui, de la Palestine à l'Espagne, au Nord comme au Sud du bassin

méditerranéen, sont deux espèces à la fois spontanées et cultivées. Contrairement à d'autres essences fruitières telles que les rosacées à pépins (pommes, poires) et à noyaux (pêches, abricots ...), un sujet spontané et une variété cultivée sont génétiquement proches.

Plus de 25 ans de patientes recherches et de prospections ont permis de rassembler sur le domaine de Porquerolles géré par le Parc :

- La quasi-totalité du patrimoine oléicole français, soit 154 variétés.
- Une diversité représentative de l'espèce *Ficus carica* L., soit 313 génotypes de figuier.
- Les variétés de pêchers cultivées en vallée du Rhône, en Languedoc et en Provence avant les années 1950, soit 192 variétés.
- Les 5 espèces principales de mûriers existant dans le monde entier, représentées par 50 variétés.

Ces collections variétales constituent un extraordinaire outil pédagogique. Bien plus qu'un long discours, la diversité des formes et des couleurs, les différences de comportement d'une variété à l'autre permettent au grand public d'avoir une perception directe de ce qu'est la biodiversité.

J.P. ROGER